dernier, quelques jours après sa naissance, aux Enfants-Assistés. Plus tard elle l'avait repris ; mais Baloche lui en avait toujours voulu.

A l'audience, à plusieurs reprises, il déclare qu'il n'aimait pas sa mère, parce qu'elle l'avait abandonné.

Nous avons dit que le crime avait été commis au milieu de circonstances horribles. Voici les détails qui sont donnés par l'acte d'accusation et les témoins :

Le 24 novembre dernier, l'accusé avait travaillé comme à l'ordinaire. Dans la journée, on s'était déjà aperçu qu'il était pris de boisson, et le soir il avait achevé de s'enivrer en buvant avec des camarades, de cinq à sept heures et demie. L'accusé rentra chez lui de huit heures à huit heures et demie. Sa mère l'attendait. Presque aussitôt il lui chercha querelle et la frappa. Cette discussion avait des témoins. Le logement occupé par l'accusé et sa mère n'est séparé que par une faible cloison de celui qu'habite la demoiselle Lefant. Celle-ci était à ce moment chez elle avec trois autres personnes, et tous ont entendu les injures proférées par l'accusé et le bruit des coups qu'il portait. Après un intervalle de silence, la demoiselle Lefant sortit dans la rue et trouva la fille Baloche tout ensanglantée, accroupie dans le ruisseau où son fils venait de la traîner. Plusieurs autres passants l'avaient déjà remarquée, et on était aller chercher du secours chez le marchand de vin voisin. Aux questions qui lui étaient faites, la malheureuse femme ne répondait que par des gémissements. Entendant du bruit, l'accusé ouvrit brusquement la porte de son logement, et s'adressant aux assistants : « Qu'est-ce que vous voulez ? leur dit-il ; laissez-la donc tranquille ; c'est ma mère. » Et il menaçait en même temps un des témoins qui lui reprochait sa conduite.

Après d'assez longues hésitations, l'accusé se décida à relever sa mère, et, aidé par M. Lepelletier, à la porter chez lui en l'apostrophant dans les termes les plus violents et en la brutalisant. Demeuré seul, il recommença à injurier et à frapper sa victime. Des femmes revenues devant la porte l'ont entendu dire : « Si j'avais su, je t'aurais achevée dans le ruisseau. »

La demoiselle Lefant et ses invités rapportent que la fille Baloche s'écriait « Tue-moi donc, malheureux, au lieu de me martyriser ainsi ; » et que l'accusé répondait : « Tu en veux ? Tiens... je veux t'assommer... Tais-toi ou je vais te f... un *nion* sur la tête et tu resteras sur place. » Ils entendaient en même temps résonner les coups. Puis cette odieuse scène se terminait par une dernière violence de l'accusé et par un dernier cri de la victime, auquel succédait le silence. Il était alors dix heures et demie.

Baloche proteste de son innocence. Il prétend qu'en revenant de chez lui, il a trouvé sa mère complètement ivre, étendue dans le ruisseau, et qu'il l'a rapportée dans sa chambre. Il ajoute qu'en la rapportant ainsi, il l'a laissée tomber, que sa tête a heurté le lit et que le coup a causé la mort. L'accusé explique par sa chute dans le ruisseau les nombreuses traces de violences constatées sur le corps de sa mère. Ces allégations sont contredites par l'information.

La fille Baloche a été vue à plusieurs reprises dans le courant de la journée ; elle était dans son état normal. La dernière personne qui lui a parlé à six heures du soir affirme qu'à ce moment elle n'était pas prise de boisson. Les dénégations de l'accusé ne peuvent prévaloir contre les constatations médicales et les déclarations des nombreux témoins qui attestent la double scène qui a précédé la mort de sa victime.

M. le docteur Brouardel, en effet, vient à la barre confirmer les conclusions de son rapport. On comprend, en écoutant sa déposition, qu'il a fait l'autopsie avec le plus grand soin et la plus grande habileté.

Il explique que sur la partie postérieure de la tête se trouvaient dix plaies offrant cette particularité qu'elles étaient par série de deux, et quelles affectaient la même direction.

M. le président fait donner au docteur le crochet à deux dents qui a été trouvé le jour du crime chez la victime, et lui demande si cet instrument a été celui avec lequel le crime a été commis.

— Oui, répond le docteur, c'est avec cet intrument ou avec un autre identique.

Poursuivant sa déclaration, M. le docteur Brouardel ajoute que les lèvres des plaies étaient imbibées de sang, ce qui prouve que les blessures ont été faites pendant la vie. A la partie postérieure des reins, il y avait encore un épanchement de sang considérable et un grand nombre d'ecchymoses. Des traces de coups d'ongle se remarquaient encore, ainsi que des traces de coups de talon.

—Combien donc, demande M. le président, y avait-il de plaies ou de traces de coup et de violences sur le cadavre ?

— Une centaine à peu près, répond le docteur.

Un murmure d'horreur accueille, dans l'auditoire, cette réplique.

M. le Dr Brouardel termine en expliquant comment suivant lui, est morte la femme Baloche. Elle a succombé ou à une syncope produite par l'hémorragie abondante causée par les plaies du crâne, ou à une commotion nerveuse amenée par les mêmes plaies et par les nombreuses contusions qu'il a remarquées.

On entend ensuite les témoins :

Fille Grandin, journalière. — Je suis la nièce de la victime. J'ai vu ma tante porter des traces de coups. Un jour, l'accusé l'a jetée en bas d'un escalier et, comme des voisins sont arrivés, il lui a dit : « Tiens, la mère, t'es donc tombée ? » Une fois, je lui faisais des reproches : « Ah ! me dit-il, si tu étais avec moi, je te mettrais aussi à la redresse. »

Veuve Rochat, journalière.— J'ai vu l'accusé et sa mère, le 24 novembre, au marché de Charonne. Mlle Baloche faisait ses provisions. L'accusé était ivre. Tous deux paraissaient en bonne intelligence.

Dubois. — Un jour, rue de la Réunion, j'ai entendu des cris de détresse partir du logement habité par l'accusé et sa mère. Je poussais la porte, qui céda. La mère était étendue par terre ; son fils venait de la frapper. Je fis à celui-ci des reproches indignés : « Votre mère devrait vous faire arrêter ! » lui dis-je. Mlle Baloche m'a supplié de ne pas le dénoncer.

Aujourd'hui, la cour continuera à recevoir les dépositions des témoins qui viendront raconter comment s'est passée la scène du 24 novembre.

Choses & Autres

Notes de voyages.

On nous signale la manière dont se fait le trajet de B... à N.... dans les Pyrénées. La route est jetée par dessus une montagne.

A la montée, on prie le voyageurs de descendre, et même de pousser un peu le coche pour soulager les chevaux.

On arrive en haut, et on s'essuie le front en pensant avec joie à la pente qu'on a devant soi.

— Maintenant, dit le conducteur en fixant de grosses cordes aux roues de derrière de la voiture, veuillez tirer là-dessus pour que les chevaux ne soient pas emportés à la descente ! elle est d'un rapide !

On arrive au but dans un état d'épuisement lamentable. Et personne jusqu'à présent ne s'est avisé qu'il était plus simple de faire le chemin à pied, sans transporter soi-même la diligence.

* * *

Le comte Escarbonnier, en s'improvisant gentilhomme, avait cru devoir se procurer un certain nombre de portraits d'ancêtres : on y voyait notamment un maréchal, un conseiller au Parlement et un évêque.

Ces jours-ci, un visiteur remarque avec étonnement la disparition de ces trois portraits historiques, et leur remplacement par trois effigies représentant des messieurs vêtus en conventionnels de 1793.

— Oh ! simple affaire de mode, répond le comte Escarbonnier avec un sourire ; mes autres ancêtres ne se portent plus !

* * *

— Monsieur, c'est moi qui ai monté vos bagages.

— Ah ! sapristy, je n'ai pas de monnaie...

— Alors, monsieur, j'en serai pour ma petite peine..

— Je ne veux pas de cela, mon ami... redescendez-les !

* * *

Péroraison d'une semonce de M. Prud'homme à son coquin de neveu :

— Enfin, monsieur, au lieu de faire sans cesse des serments, que vous ne tenez jamais, il faudrait beaucoup mieux ne pas en faire... et les tenir !

* * *

On lit dans le *Journal des Villes et Campagnes* :

Un jour, le R. P. Monsabré, revenant de prêcher à Notre-Dame, fut accosté sur le quai par un citoyen des nouvelles couches qui lui dit, entre deux hoquets, et en le regardant sous le nez :

— Frère, il faut mourir!

— On crever, répondit le Père, cela dépend du sujet.

* * *

— Nous empruntons au même journal l'anecdote suivante :

Le curé de X...., dans la Nièvre, avait besoin d'un bedeau.

Il n'en trouvait pas.

Le chef de gare de Cosne, à qui l'embarras du curé fut raconté, indiqua comme pouvant être bedeau à X... un ancien conducteur de train, mis à la retraite à cause de son âge et de ses infirmités.

Le curé prit l'homme et lui confia les fonctions vacantes.

Le carême arrive.

Le curé devait prêcher tous les vendredis soir.

Pendant le sermon le bedeau se tiendrait au bas de la chaire.

Le premier vendredi, l'église était pleine et le bedeau était à son poste.

Le curé prêche son premier point.

Le bedeau écoute, puis tout doucement s'endort.

Le premier point est fini; le bedeau, réveillé en sursaut, de sa plus grosse voix :

— Nevers, cinq minutes d'arrêt: les voyageurs pour Gien.

VARIÉTÉS

Le mauvais zouave

Le grand forgeron Lory de Sainte-Marie-aux-Mines n'était pas content ce soir-là.

D'habitude, sitôt la forge éteinte, le soleil couché, il s'asseyait sur un banc devant sa porte pour savourer cette bonne lassitude que donne le poids du travail et de la chaude journée, et avant de renvoyer les apprentis, il buvait avec eux quelques longs coups de bière fraîche en regardant la sortie des fabriques. Mais, ce soir-là, le bonhomme resta dans sa forge jusqu'au moment de se mettre à table ; et encore y vint-il comme à regret. La vieille Lory pensait en regardant son homme :

« Qu'est-ce qu'il lui arrive ?... Il a peut-être reçu du régiment quelque mauvaise nouvelle qu'il ne veut pas me dire ?.... L'aîné est peut-être malade... »

Mais elle n'osait rien demander et s'occupait seulement à faire trois petits blondins couleur d'épis brûlés, qui riaient autour de la nappe en croquant une bonne salade de radis noirs à la crème.

A la fin, le forgeron repoussa son assiette en colère :

« Ah ! les gueux ! ah ! les canailles !...

— « A qui en as-tu, voyons, Lory ? »

Il éclata :

« J'en ai, dit-il, à cinq ou six drôles qu'on voit rouler depuis ce matin dans la ville en costume de soldats français, bras dessus bras dessous avec les Bavarois... C'est encore ceux-là qui ont... comment disent-ils ça ?... opté pour la nationalité de Prusse... Et dire que tous les jours nous en voyons revenir de ces faux Alsaciens !... Qu'est ce qu'on leur a donc fait boire ? »

La mère essaya de les défendre :

« Que veux-tu, mon pauvre homme, ce n'est pas tout à fait leur faute à ces enfants... C'est si loin cette Algérie d'Afrique où on les envoie !... Ils ont le mal du pays là-bas ; et la tentation est bien forte pour eux de revenir, de n'être plus soldats. »

Lory donna un grand coup de poing sur la table :

« Tais-toi, la mère !... vous autres, femmes, vous n'y entendez rien. A force de vivre toujours avec les enfants et rien que pour eux, vous rapetissez tout à la taille de vos marmots... Eh bien, moi, je te dis que ces hommes-là sont des gueux, des renégats, les derniers des lâches, et que si par malheur notre Christian était capable d'une infamie pareille, aussi vrai que je m'appelle Georges Lory et que j'ai servi sept ans aux chasseurs de France, je lui passerais mon sabre à travers le corps. »

Et terrible, à demi levé, le forgeron montrait sa longue latte de chasseur pendue à la muraille au-dessous du portrait de son fils, un portrait de zouave fait là-bas en Afrique ; mais de voir cette honnête figure d'Alsacien, tonte noire et hâlée de soleil, dans ces blancheurs, ces effacements que font les couleurs vives à la grande lumière, cela le calma subitement, et il se mit à rire :

« Je suis bien bon de me monter la tête... Comme si notre Christian pouvait songer à devenir Prussien, lui qui en a tant descendu pendant la guerre ...! »

Remis en belle humeur par cette idée, le bonhomme acheva de dîner gaiement et s'en alla sitôt après vider une couple de chopes à la *Ville de Strasbourg*.

Maintenant la vieille Lory est seule. Après avoir couché ses trois petits blondins qu'on entend gazouiller dans la chambre à côté, comme un nid qui s'endort, elle prend son ouvrage et se met à repriser devant la porte, du côté des jardins. De même en temps elle soupire et pense en elle-même :

« Oui, je veux bien. Ce sont des lâches, des rénégats... mais c'est égal ! Leurs mères sont bien heureuses de les ravoir. »

Elle se rappelle le temps où le sien, avant de partir pour l'armée, était là à cette même heure du jour, en train de soigner le petit jardin. Elle regarde le puits où il venait remplir ses arrosoirs, en blouse, les cheveux longs, ses beaux cheveux qu'on lui a coupés en entrant aux zouaves...

Soudain elle tressaille. La petite porte du fond, celle qui donne sur les champs, s'est ouverte. Les chiens n'ont pas aboyé ; pourtant celui qui vient d'entrer longe les murs comme un voleur, se glisse entre les ruches...

— Bonjour, maman!

Son Christian est debout devant elle, tout débraillé dans une uniforme, honteux, troublé, la langue épaisse. Le misérable est revenu au pays avec les autres, et, depuis une heure, il rôde autour de la maison, attendant le départ du père pour entrer. Elle voudrait le gronder, mais elle n'en a pas le courage. Il y a si longtemps qu'elle ne l'a vu, embrassé ! Puis il lui donne de si bonnes raisons, qu'il s'ennuyait du pays, de la forge, de vivre toujours loin d'eux ; avec ça la discipline devenue plus dure, et les camarades qui l'appelaient « Prussien » à cause de son accent d'Alsace. Tout ce qu'il dit, elle le croit. Elle n'a qu'à le regarder pour le croire. Toujours causant, ils sont entrés dans la salle basse. Les petits réveillés accourent pieds nus, en chemise, pour embrasser le grand frère. On veut le faire manger, mais il n'a pas faim. Seulement il a soif, toujours soif, et il boit de grands coups d'eau par-dessus toutes les tournées de bière et de vin blanc qu'il s'est payées depuis le matin au cabaret.

Mais quelqu'un marche dans la cour. C'est le forgeron qui rentre.

— « Christiam, voilà ton père. Vite, cache-toi que j'aie le temps de lui parler, de lui expliquer.... » et elle le pousse derrière le grand poêle en faïence, puis se remet à coudre, les mains tremblantes. Par malheur, la chechia du zouave est restée sur la table, et c'est la première chose que Lory voit en rentrant. La pâleur de la mère, son embarras... Il comprend tout.

— « Christian est ici!... » dit-il d'une voix terrible, et, décrochant son sabre avec un geste fou, il se précipite vers le poêle où le zouave est blotti, blême, dégrisé, s'appuyant au mur, de peur de tomber.

La mère se jette entre eux :

« Lory, Lory, ne le tue pas... C'est moi qui lui ai écrit de revenir, que tu avais besoin de lui à la forge... »

Elle se cramponne à son bras, se traîne, sanglote. Dans la nuit de leur chambre, les enfants crient d'entendre ces voix pleines de colère et de larmes, si chargées qu'ils ne les reconnaissent plus... Le forgeron s'arrête, et regardant sa femme :

« Ah! c'est toi qui l'as fait revenir... Alors, c'est bon, qu'il aille se coucher. Je verrai demain ce que j'ai à faire. »

Le lendemain Christian, en s'éveillant d'un lourd sommeil plein de cauchemars et de terreurs sans cause, s'est retrouvé dans sa chambre d'enfant. A travers les petites vitres encadrées de plomb, traversées de houblon fleuri, le soleil est déjà chaud et haut. En bas, les marteaux sonnent sur l'enclume... La mère est à son chevet; elle ne l'a pas quitté de la nuit, tant la colère de son homme lui faisait peur. Le vieux non plus ne s'est pas couché. Jusqu'au matin il a marché dans la maison, pleurant, soupirant, ouvrant et fermant des armoires, et à présent voilà qu'il entre dans la chambre de son fils, gravement, habillé comme pour un voyage, avec de hautes guêtres, le large chapeau et le bâton de montagne solide et ferré au bout. Il s'avance droit au lit : « Allons, haut!... lève-toi. »

Le garçon un peu confus veut prendre ses effets de zouave.

— « Non pas ça... » dit le père sévèrement.

Et la mère toute craintive : « Mais, mon ami, il n'en a pas d'autres. »

— Donne-lui les miens... Moi je n'en ai plus besoin.

Pendant que l'enfant s'habille, Lory plie soigneusement l'uniforme, la petite veste, les grands braies rouges, et, le paquet fait, il se passe autour du cou l'étui de fer-blanc où tient la feuille de route...

« Maintenant descendons, » dit-il ensuite, et tous trois descendent à la forge sans se parler... Le soufflet ronfle ; tout le monde est au travail. En revoyant ce hangar grand ouvert, auquel il pensait tant là-bas, le zouave se rappelle son enfance et comme il a joué là longtemps entre la chaleur de la route et les étincelles de la forge toutes brillantes dans la poussier noir. Il lui prend un accès de tendresse, un grand désir d'avoir le pardon de son père ; mais en levant les yeux il rencontre toujours un regard inexorable.

Enfin le forgeron se décide à parler :

« Garçon, dit-il, voilà l'enclume, les outils... tout cela est à toi... Et tout cela aussi ! » ajoute-t-il en lui montrant le petit jardin qui s'ouvre là-bas au fond plein de soleil et d'abeilles, dans le cadre enfumé de la porte... « Les ruches, la vigne, la maison, tout t'appartient... Puisque tu as sacrifié ton honneur à ces choses, c'est bien le moins que tu les gardes... Te voilà maître ici... Moi, je pars... Tu dois cinq ans à la France, je vais les payer pour toi. »

— Lory, Lory, où vas-tu ? crie la pauvre vieille.

— Père !... supplie l'enfant... Mais le forgeron est déjà parti, marchant à grands pas, sans se retourner...

A Sidi-bel-Abbès, au dépôt du 3e zouaves, il y a, depuis quelques jours, un engagé volontaire de cinquante-sept ans.

Revue Hebdomadaire du 16 mars 1879

Le calme est revenu sur le marché de nos rentes. Le monde financier a accueilli par la hausse la cloture des discussions politiques qui va permettre enfin aux pouvoirs publics de concentrer toute leur attention sur les questions d'affaire.

Le 5 0/0 a franchi sans difficulté le cours de 113 ; il a même touché un moment 113,50; Nous voilà loin du prix 109 auquel une panique injustifiable avait précipité notre 5 0/0.

Nous ne saurions trop le répéter à nos lecteurs, qu'ils ne cèdent jamais à la peur, qu'ils nous consultent avant d'apporter leurs inscriptions sur le marché ils s'en trouveront bien.

Le 3 0/0 et l'amortissable ont montré une fermeté non moins grande ; l'amortissable a été coté au comptant au dessus de 80.50, cours supérieur de 2 0/0 à celui auquel nous avons commencé à engager nos lecteurs à mettre cette rente en portefeuille. Le 3 0/0 oscille autour de 78,25.

Le 5 0/0 italien a été le plus favorisé des fonds d'Etat étrangers ; il semble avoir profité d'une partie des fonds provenant de malencontreuses ventes de 5 0/0 opérées durant la panique. Le cours 77 a été enlevé sans discussion. De ventes que rien ne saurait justifier ont fait reculer les obligations Cuba à 455, la reprise ne s'est pas fait attendre et l'on est en train de revenir aux cours le plus élevés.

Les institutions de crédit ont donné lieu à quelques affaires ; le Crédit foncier n'a pas pu conserver le cours de 750 ; la Banque française-italienne a vu son prix déprécié par suite de la vente forcée de titres appartenant à un ancien administrateur. C'est pour le public une belle occasion inespérée d'entrer dans cette valeur appelée à une rapide reprise, aussitôt que cette cause momentanée de baisse aura disparu.

Énigme

Au masculin, je suis cet antre redouté
Où veille la divinité
Que le peuple appelle justice ;
Au féminin, germe heureux et propice,
J'annonce la fécondité.
Des plaideurs au Palais la foule m'environne ;
Le jardinier m'observe en ses jardins fleuris :
J'ai souvent ruiné les sujets de Thémis,
Mais j'enrichis ceux de Pomone.

Les mots du Logogriphe d'hier sont : *Mariage, marri, âge, amé, ami, aér, mer, amer, rame, rêne, ire, ramage.*

PRIX DU PAIN
POUR SERVIR DE RÈGLE AUX BOULANGERS

Pain de ménage.

Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou maçaux.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . 0.32.60

Pain de deuxième qualité.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . 0.35.60

Petit blanc.

Composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . 0.38.60

Pain de fleur, dit pain français. composé de fleur de première qualité.

Le pain de 125 grammes est taxé à 0.04.875
Les deux pains, à. 0.09.75
Les quatre pains, à. 0.19.50
Les huit pains, à. 0.39.00

Fait à l'hôtel de la mairie de Roubaix, le 17 mars 1879.

Le maire de Roubaix, C. DAUDET.

Le Conseil de Santé à Saint-Petersbourg a autorisé l'importation en Russie des *Capsules de Goudron de Guyot* si efficaces dans les cas de rhumes, catharres, bronchites, phthisie. Deux ou trois capsules à chaques repas amènent une amélioration rapide. Le traitement revient au prix insignifiant de dix à quinze centimes par jour.

Pour éviter les trop nombreuses imitations, exiger sur chaque flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. 18215

Adresses Industrielles & Commerciales

Mme DÉSIRÉ CARETTE
Modes et Coiffures
rue Pauvrée, 31
SPÉCIALITÉ POUR COMMUNIONS
18113

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie. 14074

Epicerie—Comestibles
OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 et 6, Roubaix.

Pharmacie
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28. 14086

Maison de blanc
Veuve Ld. HUBERT, rue du Vieil-Abreuvoir, 21. — Trousseaux et layettes, toiles en tous genres, blanc de coton, flanelle de santé, bonnetterie, couvertures, etc.

H. HOFFMANN-DUPONT, 11, rue Saint-Georges. — **Location de services de table.** — Cloches de jardin. — Bouteilles et bouchons. — Porcelaines, faïences, et cristaux. 16544

Confections
VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37, Roubaix. Satin et popeline, pure laine, vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.
Articles de blanc

Confections
Au Palais de Cristal. **MONCHY-DUPIRE**, Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confections pour hommes.* 14065

Tapis-Ameublements
BERNARD-WELCOMME, rue du Vieil-Abreuvoir, 5 et 13, Roubaix. — Grand choix de tapis en tous genres; toile cirée pour parquet, tapis, liége et Caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agrès pour gymnase, etc.

A. BOUTRY, 41, rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparations 16487

BARREZ-LEULIETTE, rue du Vieil-Abreuvoir, 31. Piano Steinwey de New-York. — Location et abonnement de musique à l'année.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décrets nommant des maires et des adjoints. Jugements préparatoires à fin de déclaration d'absence.

—

On lit dans la *Lanterne* :

« Au moment où nous mettons sous presse, on commence à afficher à Paris, l'ordre du jour motivé contre les ministres du 16 mai.

Petite Bourse du 16 mars.

5 0/0 113,25. 23-26. — Italien 77,40, 42. — Turc 11,85, 90. — Banq. Ottom. 487,50, 48687 48875. — Chem. Ottom. 4550 4525. — Russe, 89 1/4. — Hongrois 74 13/16. 18/16 13/16. — Egypte 6 0/0 230, fr. 227.50 230,62.

Ferme, peu animé.

Dépêches Télégraphiques

Madrid, 16 mars.

La *Gaceta* publie des décrets royaux:

Amnistiant les journaux et ordonnant de surseoir aux causes pendantes ;

Prononçant la dissolution des Cortès et convoquant les nouvelles Cortès pour le 1er juin ;

Fixant les élections des députés au 20 avril et les élections des sénateurs amovibles au 3 mai pour l'Espagne, Porto-Rico et Cuba;

Nommant M. de Mollins ministre des affaires étrangères, et M. d'Albacete, ministre des colonies ;

Il est probable que M. Gisbert sera nommé intendant general des Finances de Cuba.

Le *Gibraltar Guardian* annonce que le consul d'Italie à Mogador est mort de la fièvre ; le consul de France est très-mal, le consul d'Angleterre et ses enfants entrent en convalescence.

New-Yort, 17 mars.

Le *New-Yort Herald* publie ce matin la dépêche suivante de son correspondant à Tachkent:

Tachtent, 16 mars, 9 h. 30 matin.

Abdurachman pensionné par la Russie habitant depuis huit ans Samarcand, et l'un des prétendants afghans dépossédé jadis par l'usurpation de Shere-Ali est arrivé la nuit dernière à Tachkent pour conférer avec le général Kauffmann. Le fait est important.

Pesth, 16 mars, soir.

La Chambre des députés a adopté les conclusions d'un rapport portant que le ministre de la justice doit être autorisé à prendre par une ordonnance les mesures judiciaires nécessitées par la catastrophe de Szegedin.

Elle a repoussé une motion de M Simonyi qui tendait à accorder un delai pour les échéances et qui a été combattue comme inopportune par le ministre de la justice et par la commission de la justice.

Russie

Saint-Petersbourg, 16 mars.

Un télégramme du général Loris-Melikoff, daté d'Astrakan du 15 mars, annonce que la quarantaine du village Vetlianka vient d'être levée, à la suite des résultats favorables de la visite médicale à laquelle ont été soumis les habitants de ce village. Un service d'action de grâces a été célébré auparavant.

Il ne reste qu'un seul village en quarantaine, celui de Selitronnoyé. La quarantaine de 42 jours y prend fin au 23 mars.

Turquie d'Europe.

Constantinople, 16 mars.

Hier, après le dîner offert à M. Fournier, ambassadeur de France, le Sultan a décoré Madame Fournier du grand cordon avec brillants de l'ordre du Chefkat Ordre de Charité. Les ministres assistaient à cette cérémonie.

DERNIÈRE HEURE

Démission

Paris, 17 mars 5 h. soir.

L'amiral Roussin, ancien ministre du 23 Novembre, a donné sa démission de préfet maritime de Cherbourg.

—

Catastrophe de Szegedin

Pesth, 17 mars 4 h. soir.

Les derniers avis de Szegedin rapportent que sur 10,000 maisons composant la ville, 8,200 sont écroulées. On déplore la perte de 1,900 victimes.

—

Versailles, 17 mars, 5 h. 30.

L'intendant Brissy est dans les couloirs de la Chambre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Présidence de M. GAMBETTA
Séance du 17 Mars 1879.

De nombreux députés sont absents.

Dépôts de rapports

On dépose plusieurs rapports notamment celui sur l'élection de M. Paul de Cassagnac à Condom.

La discussion en est ajournée par suite d'une contestation annoncée.

Adoption de divers projets

Divers projets relatifs à la création de lignes de tramways à Cahors, au canal de jonction de l'Aisne à l'Oise ; à l'amélioration de la Seine, du canal du Rhône sont adoptés.

Ecoles normales primaires.

La Chambre passe à la discussion du projet Bert sur les ecoles normales primaires.

M. DE CASSAGNAC père, combat ce projet comme inutile par suite de surabondance du personnel enseignant et conclut à l'ajournement d'un projet.

M. FERRY, ministre de l'instruction publique, répond. Il expose que beaucoup d'institutrices ne réalisent pas les conditions d'âge; d'autres sont congréganistes devenues sans emploi. M. Ferry annonce qu'il présentera bientôt un projet supprimant la lettre d'obéédience. Il faudra alors pourvoir à des nombreuses vacances.

La gauche salue ces dernières paroles d'une triple salve d'applaudissements.

M. KELLER monte à la tribune.

17 Mars	Huiles l'hectolitre	Graine l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	76 25 . .	21 .. 23 ..	16 . 18 ..
Colza épurée	82 25 . .	.. .. ..	.. .. ..
Œillette b. g.	.. .. ..	29	21 .. ..
Lin g. pays	64	21 50 24 ..	29 .. 30 ..
Lin g. étran.	62 .. 62 50	20 50 22 ..	23 .. 26 ..
Caméline	.. .. ..	18 .. 20 ..	17 .. 18 ..
Chanvre	.. .. ..	15 .. 16 ..	15 .. 15 ..

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE
15 mars. — 6 heures soir

Huile colza en r. d.	84 25	Esprits	55 .. . . .
id. en tonnes	86 25	Farines 8 m.	60 .. . . .
id. épurée	94 25	Supérieure	58 .. . . .
Huile de lin en f. d.	70 ..	Suif	84 .. . . .
id. en tonnes	72	Cafés Java	230
Suc. 10/13 d.	56 25	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	50 75	Haiti	210
id. blanc 3 c.	60 25	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	138 ..	Cacaos Para	180
id. belle sorte	139 ..	Guayaquil	160
Certific. de sortie	76 . .	Haiti	110
Mélasse de fab.	11 50 ..	Trinidad	165
id. raffinerie	13 50 ..	Caraque	200 à 400

BOURSE DE PARIS
Variations des Cours
du samedi 8 mars avec ceux du samedi 15 mars

VALEURS	Cours du samedi 15 mars	Cours du samedi 8 mars	Hausse	Baisse
A terme				
3 0/0 ex-cou.	78.17 1/2	77.77 1/2	0 40	
3 0/0 amortis.	80.50	79.92 1/2	0 57 1/2	
5 0/0	113.22 1/2	112.90	0 32 1/2	
B. de Paris	716 25	708.75	7 50	
Crédit fonc.	743 75	748.75		5
» mobil.	473.75	466.25	7 50	
Soc. génér.	495.	498.75		3 75
Est	705.	700.	5	
Lyon	1132.50	1121.25	11 25	
Midi	855.	837.50	17 50	
Nord	1425.	1421.25	3 75	
Orléans	1217.50	1217.50		
Gaz	1316.25	1315.	1 25	
Suez	701.25	707.50		6 25
Italien 5 0/0	77.40	76.15	1 25	
Mob. espag.	860.	775.	25	
Ch. Lomb.	147.50	141.25	6 25	
» Autric.	538.75	532.50	6 25	
Comptant				
3 0/0 ex-cou.	78.20	77.85	0 35	
3 0/0 amortis.	80.50	79.95	0 55	
5 0/0	113.05	112.70	0 35	
4 1/2	109.	109.50		0 50
B. de France	3030.	3050.		20
Ville 1869	414.75	413.	1 75	
» 1871	406.50	406.	0 50	
Act. l'Ouest	778.75	776.25	2 50	
Obl. 3 0/0 Est.	372.	369.50	2 50	
» Lyon	373.50	368.50	5	
» Midi	371.	368.50	2 50	
» Orléans	375.75	372.	3 75	
Obl. à lots (ville)	255.	260.	5	
En Banque				
3 0/0 Esp. int.	13 3/8	13 1/16 1/16		
extér.	13 13/16	13 15/16		1/8
5 0/0 Turc	11 65 1/2	12 17 1/2	0 52 1/2	
B. Otto.	484 .7	495 25	11 87 1/2	
Egyp. 6 0/0	233 75	253 25	7 50	
de Chemins	347 75	353 75	6 25	
Dom. égyp.				
Russe 1877	89 3/16	88 3/16 1		
Hong. 1877	74 3/8	74 9/16		3/16
Florins or	67 5/8	67 3/8	1/4	

LISEZ le Moniteur Financier de la Région du Nord
18212—1339

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
32 ANS DE SUCCÈS.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidiités pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxons de poitrine chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (contomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, dystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et cauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcoliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelles rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100.000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique « Revalescière Du Bary. »

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-uns des cures.

Cure N° 67,514 : Naples, ce 17 avril.—Monsieu, — Par suite d'une hépatite, j'était tombée dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'était d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes isemblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause j'ai voulu essayer votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, ce, béni soit le bonDieu! elle m'a fait revivre ; puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale — Marquise DE BRÉHAN.

Quatre fois plus nourissante que la viande elle économise encore 500 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les BISCUITS DE REVALESCIÈRE, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses 16 fr.; de 567 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36c, 70 fr. FRANCO. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgéois; Desfontaines, épicier sur la place; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez MM. BRUNEAG, pharmacien, rue de Lille; DESP NOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiceries. — DU BARRY et Cie. LIMITED